GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.

ANNÉE 1768. Du Samedi 10 Décembre.

AGRICULTURE.

Prix du grain à Londres, le 25 Novembre 1768.

shillings.

LE quarter de 544 liv. de 12 onces.

De Froment	28 à 37
De Drêche	24 à 28
De Seigle	19 à 20
D'Orge	15 à 21
D'Avoine	13 à 16

Le quarter du meilleur froment étant à 37 shillings, c'eſt ſur le pied de 23 ℔ 15 ß 8 d. de France le ſeptier de Paris.

COLONIES ANGLOISES.

Un Exprès eſt arrivé à Brunſwick dans la Caroline Septentrionale, avec avis que 300 Habitans de cette Colonie s'étoient attroupés, avoient forcé la priſon de la Ville de Salisbury, & qu'après en avoir tiré quelques voleurs de chevaux, & réduits le bâtiment en cendres, ils s'étoient retirés triomphant de cette belle proueſſe.

Les dernieres lettres de Charles-Town dans la Caroline Meridionale, nous apprennent que le chanvre & le lin qu'on y a ſemés cette année, excédent du triple les ſemailles des années précedentes, ce qui prouve clairement le deſſein où eſt cette Colonie, d'étendre & d'améliorer ſes manufactures de toiles.

DE LONDRES.

On nous mande de Livourne que pluſieurs Navires qui étoient allés charger des grains dans l'Archipel, étoient revenus à vuide, parce que le Grand Seigneur en avoit défendu l'exportation, voulant ſe réſerver une grande abondance de cette denrée pour la ſubſiſtance de ſes armées.

Un particulier arrivé de la partie occidentale d'Angleterre, nous a rapporté que pluſieurs Fermiers monopoleurs avoient fait dernierement le tour des Provinces, & qu'ils avoient acheté toute la récolte de grains des petits Fermiers, dans le deſſein de faire hauſſer le prix de cette denrée.

La cherté des vivres doit être attribuée en grande partie au prix exceſſif auquel les terres ſont louées. Il y a en Hampshire environ à 60 milles de Londres, une ferme qui n'étoit louée en 1700 que 65 ℔ ſterl. par an, qui en 1738 rapportoit cent guinées, & qui actuellement eſt affermée pour le prix exorbitant de 160 ℔ ſterl.

On parle de faire des recherches exactes de toutes les charités établies dans ce Royaume pour le ſoulagement des pauvres, afin de ſçavoir de quelle maniere elles ſont diſtribuées, puiſque ſuivant un calcul très modéré, les charités publiques ſe montent annuellement à 3 millions ſtérl.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

PRIX

D'agriculture proposés par Monsieur Ducluzel, Intendant de la Généralité de Tours, & qui seront délivrés au jugement du Bureau de la Société Royale d'agriculture de la Ville du Mans.

Le premier prix sera de la somme de 80 ℔, & le second de celle de 40 ℔ en faveur de ceux des Concurrens qui réussiront le mieux à semer une once de graine de mûrier blanc, en se conformant aux conditions suivantes, sans pouvoir, par les Concurrens, s'en écarter sous quelque prétexte que ce soit. (a)

Il ne sera admis au concours que cent personnes, soit Jardiniers de la Ville, soit Particuliers faisant valoir des terreins ou jardins, au-delà des Fauxbourgs, & dans tous les autres lieux situés en deçà de l'arrondissement de la Banlieue de la Ville & Quinte, & non au-delà; c'est-à-dire, dans les dehors des Paroisses de la Ville qui s'étendent au delà desdits Fauxbourgs; & en outre dans les Paroisses de Sainte-Croix, de Pontlieue, d'Yvré-l'Évêque, de Coulaines, de Sargé, de Saint-Pavace, de Saint-Pavin-des Champs, de la Chapelle Saint-Aubin, de Saint Georges & de Roüillon, autant que les terreins, toutefois, se trouveront situés en-dedans & en-deçà des bornes de ladite Banlieue.

Les premiers inscrits jusqu'au nombre de cent, seront les seuls admis, & ce nombre une fois rempli, aucun autre ne sera admis.

Il sera délivré gratuitement à chacun des Concurrens, une once de graine de mûriers blancs, qui sera prise dans le même paquet qui contiendra la totalité qui sera distribuée, de sorte qu'il n'y aura aucun choix, & qu'elle sera de même & semblable qualité.

Ces graines ne seront délivrées à ceux qui se seront faits inscrire, que dans le mois de Mars 1769, non plutôt.

Le Bureau d'agriculture se propose de faire semer une once de la même graine, & de la même façon ci-après prescrite pour servir de comparaison, afin de n'être pas trompé dans l'examen qui en sera fait par ses Commissaires, avec le semis de ceux qui concourront, & qui auroient pu charger leurs planches de graines étrangeres; ce qui étant facile à connoître, excluroit celui qui auroit fait cette supercherie.

Il sera loisible aux concurrens de choisir le terrein, l'exposition & les soins qu'ils voudront prendre pour préparer, améliorer & faire généralement tout ce qu'ils jugeront nécessaire pour mieux réussir: on les avertit seulement que MM. les Commissaires auront égard à toutes ces circonstances.

L'espace que contiendra le semis ne pourra être moindre ni plus grande que de 288 pieds de superficie, c'est-à-dire une planche de 24 pieds de longueur sur 12 pieds de largeur, qui formeront 9 rayons ou rangées de graine de 24 pieds de longueur chacune, à 15 pouces de distance entre chaque rayon, ce qui formera 36 toises de longueur de semis les supposant toisés bout à bout, en disposant lesdits rayons des deux côtés de la planche, à 7 pouces & demi de distance de chacune des deux bordieres de la planche.

On sera libre de semer dès le mois d'Avril, & même de prolonger dans le mois de Mai cette opération; il y auroit peut-être à craindre en différant davantage, que les premieres chaleurs de l'Été, ou la sechereresse n'y fussent contraires, ou qu'en semant de trop bonne heure, les froids du printemps n'y devinsent préjudiciables: on prévient seulement que le temps le plus sûr dans ces climats, est du 15 Avril au 15 Mai, mais que les intempéries de cette saison qui varie très-souvent, doivent être consultées par préférence: c'est à l'intelligence du Cultivateur à suivre à cet égard ses lumieres, & l'expérience qu'il a pu acquérir sur la situation de son sol.

Les semis des Concurrens seront examinés dans le mois de Juillet ou d'Août de l'année 1770, par MM. les Commissaires, qui seront nommés à cet effet par le Bureau d'agriculture, lesquels se transporteront sur les lieux pour en juger.

(a) *Quoique le programe qu'on a annoncé dans la Gazette N°. 79, pour la Ville de Tours, soit à peu de chose près semblable à celui ci, cependant on peut penser qu'on ne sçauroit trop répéter tous les moyens d'encouragement qui sont dûs à la générosité de MM. les Intendans, & lorsqu'ils croient devoir les porter dans toutes les parties de leur Généralité, c'est une justice due à l'activité & au zele de M. Ducluzel.*

Enfin ; ces prix ſeront délivrés à ceux qui auront le mieux réuſſi au jugement de la Société, ſur le rapport qui lui en ſera fait par MM. les Commiſſaires dans la premiere ſéance du Mardi de la rentrée après la Saint Martin de l'année 1770, & les Prix ſeront délivrés dans la ſéance qui ſuivra celle-là, ſans pouvoir être différés ; c'eſt-à-dire, le Prix de 80 ᵗᵗ à celui de tous les Concurrens qui aura le mieux réuſſi, & le ſecond de 40 à celui qui, après celui-là, aura mieux réuſſi que les autres.

» On invite tous ceux qui veulent con-
» courir, à bien préparer, par avance, leur
» terrein, à le bien effondrer à la bêche
» aſſez profondément, & à lui donner tous
» les amandemens qu'ils leur jugeront con-
» venables : on prévient ſeulement que le
» ſemis du mûrier produit des racines pivo-
» tantes qui percent volontiers en terre ;
» qu'il ſe plaît dans les terres ſaines, dou-
» ces, légeres & productives ; qu'il aime
» le bel-air, & qu'il ne doit pas être om-
» bragé par des hayes, & encore moins
» par de grands arbres à haute tige.

» On avertit auſſi qu'après la délivrance
» des Prix, tous les Concurrens pourront
» diſpoſer des pourrettes de leur ſemis,
» pour les donner ou les vendre à leur
» profit, ou bien en former des pepinieres,
» s'ils le veulent, & deſquelles ils pourront
» vendre les arbres à leur avantage, ou en
» faire des plantations, ce qu'ils pourront
» d'autant mieux faire, que les pepinieres
» royales ne ſubſiſteront plus lorſque leurs
» mûriers à haute tige ſeront parvenus à
» l'état & à l'âge de bien ſoutenir la tranſ-
» plantation.

On trouve chez le Sieur MONNOYER, *Imprimeur du Roi & de la Société royale d'agriculture, au Pont-neuf, au Mans, une petite brochure inſtructive pour la plantation du* mûrier *& de la* pourette, *& pour la culture de cet arbre.*

RÉFLEXIONS

Sur les diſtributions de comeſtibles au peuple, par M. Auffray.

S'il importe peu comment ſont faites, & en quelles mains tombent les diſtributions que l'on fait au peuple, dans des temps d'allégreſſe, dans des jours de Fêtes nationales, il n'en eſt pas de même de celles que l'on fait dans des temps de détreſſe. Dans le premier cas ce ſont des largeſſes, qui ajoutent à la magnificence des Fêtes ; dans le ſecond ſe ſont des ſecours urgens que donne un pere à ſes enfans, & dont la répartition ne ſçauroit être faite avec trop d'égalité. Les circonſtances où nous nous trouvons, donnent lieu à ces réflexions, & le peu d'effet que j'ai vu faire à la derniere diſtribution du *riz* qui a été faite au peuple, m'a porté à en chercher la cauſe.

Le vice de ces diſtributions eſt ſi peu compliqué, qu'avec un léger examen, en les voyant faire, on calcule les non valeurs, & l'on voit combien les vues de la main qui répand, ſont mal remplies. En effet, des diſtributions qui ſe font tumultueuſement aux Bureaux de charité des Paroiſſes, où l'on voit le plus fort écarter le plus foible, & preſque toujours le plus indigent, où il y en a qui ſe préſentent deux & trois fois, où l'on en voit courir de Paroiſſes en Paroiſſes, s'emparer d'un bien juſtement deſtiné pour d'autres, où l'indigent honteux n'oſe paroître, *&c.* de pareilles diſtributions qui mettent tout dans une main & rien dans un grand nombre d'autres, font deux tiers moins de bien qu'elles en devroient faire. De cent que donne l'Etat, par le vice de la diſtribution, il n'y en a pas trente de répartis. Combien de mains reſtent vuides, & je le répête, ce ſont preſque toujours celles qui ont le plus de droit au bienfait. C'eſt donc de l'ordre qu'il faut indiſpenſablement dans la répartition ; par ce moyen, en ne donnant pas davantage, on donnera cependant deux tiers de plus, puiſque le produit du bon ordre opérera une diſtribution dans deux tiers plus de mains, avec l'avantage ineſtimable de la répartition la plus égale poſſible. Vous demandez un travail immenſe, me dira-t-on, vous voudriez avoir un détail des pauvres de chaque Paroiſſe, pour ſçavoir à qui vous donnez, & combien vous aurez à donner, afin d'écarter le frelon, & de ne ſecourir que l'induſtrieuſe abeille. Je réponds que l'on devroit ſçavoir tout cela, ſi ce travail étoit fait, comme il devroit l'être, dans chaque Paroiſſe, que l'on pourra le trouver fait dans quelques-unes, & que dans celles où il ne ſera pas

fait, on pourra le faire plus promptement & plus aiſément qu'on ne penſe. Le travail n'eſt rien quand on a de la bonne volonté; hé! qui pourroit, ou qui oſeroit n'en pas montrer en pareille occaſion? Il eſt inutile de dire que ces recherches & ces diſtributions ne peuvent être mieux faites que par les *Curés & quelques perſonnes choiſies parmi les Notables*; les pauvres ne peuvent avoir d'économe, plus à portée d'être inſtruits de leurs beſoins. Je paſſe ſur les détails de ce travail; mais je m'arrêterai ſur la nature de la choſe à diſtribuer. Les diſtributions de commeſtibles content fort cher donnent beaucoup d'embarras, contentent un très-petit nombre de gens, & laiſſent les plus néceſſiteux ſans ſecours. L'argent ſeul peut écarter tous ces inconvéniens, & ſecourir l'enfant au berceau comme le vieillard, l'homme ſain comme le malade, parce que c'eſt la ſeule choſe qui ſe plie à l'infini à la variété des beſoins des hommes, en quelqu'état qu'ils ſoient. Je puis appuyer ces réflexions d'autorités d'un grand poids, puiſque je puis citer un *Arrêt du 14 Novembre 1693, qui ordonne qu'au lieu de pain, il ſera diſtribué, par forme d'aumônes ſix vingt milles livres*, &c. Les motifs furent les mêmes que ceux que je préſente, & comme les beſoins des hommes, leurs infirmités, *&c.* ont été & ſeront auſſi toujours les mêmes, dans quelque temps, & ſous quelque ciel qu'ils vivent, cette legiſlation peut être, en pareilles circonſtances, celle de tous les peuples policés. C'eſt donc la ſeule choſe qu'on doive diſtribuer au peuple, puiſque c'eſt en même temps la ſeule qui puiſſe complettement remplir les vues du bienfaiteur.

Ma derniere réflexion portera ſur le temps où ces diſtributions produiront le plus grand effet; perſonne ne doute que c'eſt pendant l'hyver, & ſur-tout dans ce temps d'inaction abſolue dont j'ai parlé * derniérement. On ne ſçauroit trop recommander ces jours accablans & ruineux à la ſollicitude du Gouvernement & des Citoyens aiſés. Deux diſtributions faites dans ces moments, feront plus de bien que quatre dans d'autres parties de l'année. Tout ce que je viens de dire, conduit à une concluſion bien ſimple: dans la néceſſité de faire des diſtributions au peuple, en obſervant trois choſes. 1°. *De l'ordre dans la diſtribution.* 2°. *Diſtribution en argent.* 3°. *Le choix du temps de la diſtribution.* On aura fait pour l'humanité tout ce qui dépendra de cette même humanité.

* *Gazette N°. 98.*

Annonces de livres.

Avvertimenti d'una madre a ſuo figlio, &c. Conſeil d'une mere à ſon fils qui eſt ſur le point d'entrer dans le monde, poëme traduit de l'Italien, par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie au ſervice du Roi & de la République de Pologne, 1 vol. in-12, chez Vente, Libraire, à la deſcente de la Montagne de Sainte Genevieve, à Paris.

Les Amateurs de la langue Italienne, & toutes les ames honnêtes, ſçauront gré au traducteur de leur avoir fait connoître l'ouvrage d'une mere tendre & éclairée, qui a eu le plus grand ſuccès en Italie. Comme on a eu en vue les jeunes Dames qui apprennent la langue Italienne, on a mis le texte en page de regard avec la traduction. Ce poëme eſt ſuivi de pluſieurs nouvelles pieces fugitives écrites en Italien, & traduites en François. La plupart étoient inconnues en France.

La partie typographique eſt très-ſoignée. On a eu ſoin de choiſir un format qui pût aller à la ſuite de cette belle collection des Auteurs Italiens, dont M. Prault vient d'enrichir le public.

Voyage en Siberie, fait par ordre du Roi en 1761, contenant les mœurs, les uſages des Ruſſes, & l'état actuel de cette Puiſſance; la deſcription géographique, & le nivellement de la route de Paris à Tobolsk; l'hiſtoire naturelle de la même route; des obſervations aſtronomique & des expériences ſur l'électricité naturelle, enrichi de cartes géographiques, de plans, de profils du terrein; des gravures qui repréſentent les uſages des Ruſſes, leurs mœurs, leurs habillemens, les Divinités des Calmoucks, & pluſieurs morceaux d'hiſtoire naturelle. Par M. l'Abbé Chappe d'Auteroche, de l'Académie royale des ſciences. A Paris chez Debure, pere, quai des Auguſtins 1768, 2 vol. in-4°. très grand format, en 3 parties.

Le ſecond volume contient la deſcription

du Kamtchatka, où l'on trouve, 1°. les mœurs & les coutumes des Habitans de ce pays; 2°. la géographie du Kamtchatka & des pays circonvoiſins; 3°. les avantages & déſavantages de cette contrée; 4°. la réduction du pays par les Ruſſes, les révoltes arrivées en différens temps, & l'état actuel des Forts de la Ruſſie dans le Kamtchatka; par M. Kracheninnikow, Profeſſeur de l'Académie des Sciences de Petersbourg, traduit du Ruſſe.

Les cartes géographiques forment un atlas ſéparé.

Cet ouvrage eſt très-bien exécuté, tant pour ce qui concerne la partie typographique, que pour la beauté du papier & l'élégance des gravures, dans la plupart deſquelles on admire la délicateſſe & le feu du burin de M. Tilliard qui a dirigé toutes les planches. Les matieres qu'il contient nous fourniront pluſieurs extraits dans nos Journaux. On a vu par le titre que nous venons d'annoncer, qu'elles regardent l'aſtronomie, la géographie, l'hiſtoire naturelle, l'agriculture, le commerce, les arts & l'hiſtoire, le premier extrait ſe trouvera dans le Journal de Janvier prochain.

MANIERE

De deſſecher les terres & les prairies tirée d'un Ouvrage Italien intitulé ti attato della ſeminazione Dei Campi, & della coltivazione de' prati di Giambatiſta Ratti; (*) *imprimé à Veniſe en 1765, traduction manuſcrite de M. Pingeron.*

Les eaux qui tombent du ciel en trop grande abondance, ou qui ſe répandent de toute autre maniere ſur la ſurface des terres & des prairies, y cauſent de grands dommages lorſqu'elles s'y arrêtent, ſoit parce que le terrein n'a pas aſſez de pente pour en faciliter l'écoulement, ſoit parce qu'il s'y trouve d'autres obſtacles qui produiſent le même effet. Le long ſéjour des eaux diſſout d'une part les ſels qui fécondent les terres & les racines encore tendres des jeunes plantes, cédant à l'action & au poids de l'eau, s'alterent & ſe pourriſſent. D'ailleurs, les fortes glaces, les inſectes qui abondent dans les eaux ſtagnantes, nuiſent prodigieuſement à la végétation. Je crois que pour prévenir tant de maux, il convient de creuſer deux foſſés très-profonds qui ſe croiſent au milieu du champ, à faire quantité de petits foſſés dans les intervalles qui reſtent, leſquels aboutiront aux deux foſſés principaux, leur nombre doit être tel que les eaux puiſſent toutes s'y retirer. J'ai pris cette précaution dans une terre que je poſſéde à Sanbenedetto dans le Montferrat. Un de mes champs d'où les eaux ne pouvoient point s'écouler, me rapportoit à peine la moitié de la ſemence, je me déterminai à le couper de foſſés ſelon la méthode que je viens de décrire, il eſt devenu le plus fertile de toutes mes terres. Je ne prétends pas donner cette méthode comme une nouvelle découverte, mais je ne cherche qu'à confirmer mes compatriotes de la réalité des avantages qu'elle m'a procurés. Je ne ſçaurois donc trop les exhorter pour leur utilité particuliere, & pour le bien de l'humanité, d'en vouloir faire uſage.

(*) *Le fond de cet ouvrage eſt tiré des pluſieurs Auteurs François, tels que MM. Duhamel, Châteauvieux, Patullo & Credo. M. J. B. Ratti, en ſçavant Agriculteur, a fait l'application de leurs principes dans les choſes où ils pouvoient convenir. On trouve à la fin du livre qui eſt orné de belles planches, le parallele des récoltes de la même quantité de terrein du Montferrat, cultivé ſelon l'ancienne & la nouvelle culture. Les différences en faveur de cette derniere ſont prodigieuſes. Le ſieur Ratti a perfectionné la charrue à pluſieurs coultres de M. Duhamel, elle eſt infiniment plus ſimple & plus commode, on en verra la deſcription dans le grand ouvrage de M. Pingeron, ſur les arts utiles.*

COMMERCE.

DE LONDRES.

NOus ſommes informés de bonne part que le paſſage du Nord Oueſt a été découvert dernièrement par un Navigateur qui eſt actuellement à Londres, & qu'il a promis

de donner dans quelques ſemaines au public un Journal complet d'un voyage à la mer du Sud, & du retour, l'un & l'autre par la Baye de Hudſon.

Les commiſſions de Lisbonne pour le drap large d'Angleterre, ſont conſidérablement diminuées depuis peu, ce qui doit être attribué à ce que les Portugais achettent conſtamment de grandes quantités de draps manufacturés en France, & qui ſont importés chez eux par des Vaiſſeaux Hollandois.

Une lettre d'un particulier des Indes Orientales, à un de ſes amis à Londres, porte ce qui ſuit.

Quelques gens de l'équipage de notre Vaiſſeau, mouillé depuis trois mois avec deux autres de la Compagnie, dans un des principaux Ports de la Chine, pour attendre leur cargaiſon, entreprirent imprudemment de s'introduire dans une des Villes de la Chine, pouſſés à cela par une ſotte curioſité; mais les Chinois les ont tous maſſacrés, parce qu'ils ne ſouffrent jamais qu'aucun Européen examine & voie leurs manufactures & leurs arts. Après cet acte de cruauté, ils ont ſaiſi un de nos Vaiſſeaux, ce que les autres ayant vu, ils ſe ſont retirés promptement du Port ſans avoir leur cargaiſon.

On s'imagine que la ſoie crue de la Chine, qui pendant quelque temps a été une grande reſſource pour nos manufactures en ſoie, va augmenter de prix de 20 pour cent, attendu que l'exportation de cette marchandiſe, vient d'être défendue à la Chine. Nous donnons cet avis au public, pour que les Monopoleurs ne ſe prévalent pas de cette circonſtance, ce qu'ils ne manquent jamais de faire, quand bien même la deſtruction totale de la manufacture devroit s'en ſuivre, tant il mépriſent toute autre conſidération que celle de leur intérêt.

Un particulier arrivé nouvellement de France, nous a fait obſerver que le commerce des François dans les Indes orientales, eſt devenu plus conſidérable depuis 3 ans qu'il ne l'a été depuis l'établiſſement de la Compagnie Françoiſe des Indes. Le profit immenſe qu'ils y font, ſemble devoir être attribué à ce qu'ils ne ſe mêlent point des querelles que les Anglois leurs voiſins ſe font avec les Naturels du pays, par l'envie de s'aggrandir.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *le 7 Déc. 1768.*		LYON. *le 29 Nov.*		BORDEAUX. *le 25 Nov.*		LONDRES. *le 25 Nov.*	
							Eſcalins.
Amſterdam,	55 ¼	Amſterdam,	55 ½	Amſt.	55 ¼	Amſt. à 2 uſ.	34 10
Lond.	31 13 16	Auguſte,	51 ⅛	Lond.	31 ¾	Dito à vue,	34 6
Hambourg,	182	Vienne,	51 ¼	Hamb.	26 5 16e	Hamb.	33 3
Madrid,	14 17 6	Londres,	31 ¾	Paris c.	au p.		*Den. ſt*
Cadix,	14 16 6	Livourne,	95	*Dito*, à 3 uſ.		Paris, à un j. de d.	31 ½
Livourne,	95	Genes.	93	*du 28 Nov.*		D° à 2 uſ.	31 ¼
Lyon,	au p.	Madrid.	74 ¼			Bord.	31 ¼
		Cadix,	74	Amſterd.	55 ⅛	Cadix.	39
		Paris,	3 8e p.	Lond.	31 7 8e	Liſb.	66 5 8e à ½
		Marſeille,	1 ¼ p	Hamb.	26 5 16e	Livourne,	49 à ½ 5 8e
		Dépot p. ec.	3 8e	Paris c.	au p.		
		Piaſt.	48 10				

AVIS.

A vendre à Cherbourg, pour le 15 de Décembre préſent mois, 6500 morues, qui proviennent de la pêche du Navire le *Cherbourg*, Capitaine *Simeon Cleret*, venant du banc de Terre-Neuve.

EXTRAIT

Des Papiers Anglois du 24 Novembre 1768.

EXTRAIT

D'une Lettre écrite de l'Inde, par un Particulier à ſon ami à Londres, en date du Vaiſſeau le Lord Mansfield, de la rade de Tellichery, *le 15 Avril 1768.*

» Vous ne ſerez peut-être point fâché de » voir un petit détail d'une expédition que » nous avons faite depuis que je ſuis dans » ce pays. Il y a ici un Prince appellé *Hy-* » *der-Ally-Nag*, qui eſt un des plus puiſſants » de l'Inde. De Caporal qu'il étoit dans le » Corps des Sypahis, il a trouvé le moyen » d'uſurper tout le Pays depuis Bombay » juſqu'à Madraſſ. Il marcha en 1767 con- » tre un de nos Nabots d'*Arcur* à la côte de » Coromandel avec une armée 100, 000 » hommes, quoique nous fuſſions alors en » paix avec lui. Mais au mois de Février » dernier, le Gouverneur & le Conſeil de » Bombay réſolurent de faire une expédi- » tion contre ſon principal établiſſement » ſur cette côte, appellée *Mangaloure*, » pays riche & fertile. On déſigna à cet » effet deux Vaiſſeaux Européens, le *Lord* » *Mansfield* & le *Comte de Chatham*, de 40 » canons appartenans à la Compagnie, & » on y joignit quatre ou cinq *Quaïches* pour » ſervir de Galliotes à bombes. Nous pri- » mes à bord 400 Européens & 800 Sy- » pahis; nous partimes de Bombay le 16 » Février, & nous arrivames le 24 devant » Mangaloure. Nous rencontrames dans la » traverſée quatre grands Vaiſſeaux & plu- » ſieurs petits dont nous nous emparames. » Le 25 nous débarquames nos Troupes, » & nous ne perdimes que quelques Cha- » loupes qui ſe briſerent, & les munitions » qui y étoient furent perdues. Le Com- » mandant envoya ordre à bord des Vaiſ- » ſeaux pour en tirer les Matelots & Volon- » taires dont on pouvoit ſe paſſer, dans » l'intention de prendre d'aſſaut un petit » Fort qui commandoit l'entrée de la ri- » viere. Notre Vaiſſeau ſeul en fournit 50 » parmi leſquels je me trouvois, ainſi que » notre premier Officier. Le 26 à 3 heures » du matin, cent Matelots armés de piſto- » lets & de ſabres, munis de trois échelles, » & ſoutenus d'une Compagnie de Grena- » diers, attaquerent & prirent le petit Fort, » n'ayant eu que trois ou quatre Matelots » bleſſés, parce qu'ils commirent l'impru- » dence de quitter le rempart avant que » l'ennemi eût rendu les armes. Il eſt éton- » nant que nous n'y ayons pas fait une perte » plus conſidérable, parce que les remparts » étoient garnis d'une eſpece d'hommes très- » réſolus appelés *Moples*, qui jurent ſur » l'Alcoran de ne ſe rendre jamais aux » Chrétiens tant qu'ils reſpirent. Cette opi- » nion, jointe à l'opiniâtreté des Matelots, » fut cauſe que pluſieurs de ces Moples » furent maſſacrés inhumainement. Il y en » eut 20 de tués, & autant de bleſſés mor- » tellement, dont la plupart avoient juſ- » qu'à 20 bleſſures à la tête & aux autres » parties du corps. Environ 40 d'entr'eux » s'étant adreſſés aux Officiers pour deman- » der quartier, furent ſauvés du maſſacre, » quoique nos Soldats & nos Matelots euſ- » ſent appris que ces gens étoient imbus » du cruel principe de n'épargner jamais » la vie de ceux contre qui ils combattoient » & quoique nous ſuſſions bien qu'ils ne » nous auroient point fait grace, ſi nous » euſſions eu le malheur de tomber en » leurs mains, cependant nous crumes qu'en » qualité d'hommes & de Chrétiens, il » étoit de notre devoir de leur montrer » le bon exemple en les ſauvant, & de » les convaincre par-là de leur erreur.

» Il y avoit dans ce fort environ 200 hom- » mes, mais ils ſe ſauverent par la porte, » & ils traverſerent la riviere. La priſe de » ce Fort étoit très-importante pour pouſ- » ſer l'expédition. Nous étions devenus » maîtres de la riviere, & nous pouvions » débarquer ſans aucun danger toutes nos » munitions, d'ailleurs nous pouvions in- » commoder le grand Fort.

» Le 29 nous fimes entrer toutes les » Chaloupes de la Flote dans la riviere, » avec le deſſein de la paſſer le lendemain » matin. Nous commençames à nous em- » barquer le premier Mars à trois heures du » matin, nous eumes paſſé la riviere à » cinq heures, & nous marchames en droi- » ture contre le Fort. Le Gouverneur » voyant notre réſolution, & craignant » d'être pris dans le Fort, monta à cheval, » & rangea toutes ſes troupes en bataille

» près de la porte, croyant nous arrêter » par ce moyen, mais après une légere eſ- » carmouche, ils s'enfuirent, & nous laiſ- » ſerent les maîtres d'un des meilleurs Forts » de pays. Nous n'eumes qu'un Capitaine » des Troupes de Marine, & un ſergent » des Grenadiers légérement bleſſés. Il eſt » certain que nous avons été très-heureux, » & que non ſeulement nous ſommes ve- » nus à bout de notre principale entre- » priſe avec peu de perte, mais que nous » nous ſommes mis en poſſeſſion d'un pays » très-riche & fertile. Il y avoit dans la » riviere quatre grands Vaiſſeaux & plu- » ſieurs petits, & le Fort étoit pourvu » d'une grande quantité de munitions de » toute eſpece. Le 11 Mars nous fimes voile » pour *Tellichery*, afin d'y prendre une » partie de notre cargaiſon de la Chine, » mais comme elle n'étoit point prête, on » nous a envoyé à une Place nommée *Co-* » *chine*. Nous n'y eumes pas le même ſuc- » cès qu'à *Mangaloure*, car ayant décou- » vert pendant notre traverſée quelques » Vaiſſeaux ennemis qui étoient à la côte, » nous mâtames & armames notre grande » Chaloupe & la Pinaſſe, & nous les en- » voyames vers les Vaiſſeaux; la Pinaſſe en » prit un, mais en voulant la remorquer, » un de nos gens fut tué, & nous croyons » que la priſe ne valoit point la peine qu'on » riſquât la vie d'un homme. J'eſpere que » notre expédition va finir, puiſque nous » ſerons obligés de quitter cette côte vers » le milieu du mois de Mai, pour nous ren- » dre à la Chine, & je me flatte de vous » revoir, ainſi que tous nos bons amis, au » mois de Juin ou de Juillet 1769.

Mangaloure eſt un établiſſement des Portugais à la côte de Malabar que *Heyder Ally* leur enleva l'année derniere, & quoique la Place ne ſoit pas extrêmement forte par elle-même, cependant comme c'eſt un excellent Port de mer & peu éloigné de la Capitale d'Heyder Ally, elle eſt d'une très-grande importance pour lui. Ceux qui ſont le plus verſés dans les affaires de l'Inde, ſont d'avis que ſi on avoit laiſſé à Mangaloure toutes les Troupes qu'on avoit envoyées de Bombay pour conquérir cette Place, il auroit été impoſſible à Heyder-Ally de la reprendre, mais au contraire elles ſe ſont retirées à ſon approche, & il s'eſt de nouveau rendu maître de la Place & de 150 hommes qu'on avoit laiſſés en garniſon dans le Fort avec tout l'argent, armes & munitions, qu'on y avoit portés de Bombay.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 7 Décembre 1768.*

	H	ß	
Or de Portugal, à . .	713		*marc.*
Du Mexique à . . .	706		*marc.*
Du Perou à	698		*marc.*
Les guinées à	711		*marc.*
Ducats à	97	5	*once.*
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98	5	*once.*
Or à 20 karats à . . .	83		*once.*
L'argent à 11 d. 20 g. à .	53	17 6	*marc.*
Idem à 11 d. 10 g. à . .	51	17 6	*marc.*
Piaſtres.	48	10	*marc.*

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiem^t. de Déc.
Boſcheron,	6^e.	S.	12
Nau,	41^e.	M.	12

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1768.	*Lundi 5.*	*Mardi 6.*	*Mercredi 7.*
Ac. des Indes. .	1242 ½	1235	1235
Emp. de la Com.			
Prom. à 5 p %. .	20		22
Prom. à 4 p %. .	40 ½	41	41 ½
Bill. de la Com.			
Ac. des Fermes.	865	862 ½	862 ½
Amortiſſement.			
2ſ. p. l. du Dix.		10 ½	
3^e. Loterie. .	1 p %		au p. ½ p % 1767
Annuites. . .			308
Coup. d'An. .	61 ½	61	61
Emp. de 50 mil.		38	38 ½
Emp. de 30 mil..	39	38 ½	39
Col. 1759. . .			
Canada. . .	43 ½	43 ½	43 ½
4^e. L. Epoques.	14		14
Nouette. . .	38	38	38
Ac. de la caiſſe .			
CONTRATS.			
tirage de la C.	2^e. 400 3^e. 370		
	4^e. 340		
Bretagne. . .			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 99.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Novembre 1768, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

BORDEAUX.		PERPIGNAN.		RIOM.		TOURS.	
LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX	LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX
			l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.
Agen.	24 9	Foix.	22 2 3	Aurillac.	20 10 8	Amboiſe.	25 10 10
Bazas.	26					Angers.	23 9
Bergerac.	23 8			Brioude.	16* 9	Beaugé.	21 2 5
Blaye.	20 5					Châr. du-Loir	21 13 4
BORDEAUX.	28* 8	Montlouis.	22* 8	Clermont	21* 6	Château-G.	22 8 10
Caſtel Jaloux.	25					Chinon.	22 8 3
Condom.	23 15					Lafleche.	21 19 10
La Reolle.	28			Iſſoire.	18 10 11	Laval.	28* 4 11
Libourne.						Le Mans.	26 5
Marmande.	25 4	Pamiers.	22 7 11			Loches.	23 14
Monſſauquin	22			Mauriac.	20	Loudun.	21 8 6
Nerac.	25 11					Mayenne.	26 16 10
Nontron.	18* 5					Montreuil B.	19* 9
Perigueux.	18 10	PERPIGNAN	31* 7	RIOM.	20 5 4	Richelieu.	22 1
Ste. Foy.	22 17					Saumur.	23 15 7
Sarlat.	19 6					TOURS.	24 6 7
Villeneuve.	25 10	Prades.	28 18 7	St. Flour.	18		

PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.			PRIX COMMUNS.		
From. le ſep.	23	10 16	From. le ſep.	25	6	From. le ſep.	19	4 10	From. le ſep.	23	8 1
Pain la liv.		2 10	Pain la liv.		2 10	Pain la liv.		2 4	Pain la liv.		2 7
Avoine le ſ.	9	12 3	Avoine le ſ.	8	10 9	Avoine le ſ.	5	12 1	Avoine le ſ.	6	11 4
Foin le q.	3	1 3	Foin le q.	1	12 8	Foin le q.	2	7 3	Foin le q.	2	10 9
Paille le q.	1	6 9	Paille le q.		16 2	Paille le q.		19 9	Paille le q.	1	2 11

DE ROUEN.

Suite de l'etat des Marchandiſes importées dans cette Ville venant de l'Etranger: Sçavoir,

De *Hambourg*, 6 barils d'acier, 7 barils d'arſenic, 4 barils d'azur, 73 tonnes de brai, 1 tonneau 7 barils 1 paquet 1 ballot 21 fonds 171 planches de cuivre, 4 futailles 20 tonneaux de cire, 2 futailles 2 tonneaux de couperoſe, 4 4 balles 1 ballot de duvet, 104 paquets de fer, 4 caiſſes de fer noir, 59 barils de fer blanc, 110 bottes 1 caiſſe de fil de laiton, 7 tonneaux de faulx, 25 tonnes, 75 flutes de goudron, 1 fu-

taille de garence, 2 tonneaux de jambons, 750 balles 7 ballots de laine, 8 tonneaux de limes, 7 futailles 2 caiſſes 1 baril 2 cofres de mercerie, 15 futailles 1 baril 3 caiſſes 1 ballot 2 paquets 1 boete de diverſes marchandiſes, 2 futailles de mitraille & potin, 10000 barillets de noir de fumée, 36 tonneaux 1 baril de plumes à écrire, 1 ballots de plumes à lit, 4 rouleaux de tiſſu de ploc, 50 pieces 110 ſaumons de plomb, 5 tonneaux de quincaillerie, 6 tonneaux 5 barils de ſoie de porc, 2 caiſſes de verre.

De *Dantzick*, 20 barils d'amidon, 4 greniers 5940 ſacs de bled, 64 barils de bierre de Lubeck, 1 baril de bierre médécinale, 15 barils de cendre, 10 flutes de goudron, 3 greniers de planches de ſapin, 8 futailles 6 barils 2 balles de ſoies de porc, 20 ſacs de ſeigle.

De *Stockholm*, 411 bottes d'acier, 35 barils de fer blanc, 2115 barres de fer, 6896 bottes de fil de laiton, 6 caiſſes 1 ballot 1 paquet de diverſes marchandiſes, 9 balles de plumes à lit, 34 caiſſes 3 barils de taule.

D'*Amsford*, 29 fromages, 3 jambons, 6 caiſſes 2 barils de mercerie & tabac.

De *Whitby*, 338000 liv. d'alun d'Angeterre.

La ſuite dans d'autres Supplémens.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 14 au 22 Novembre 1768, il eſt entré dans ce Port 48 Bâtimens François & 17 Etrangers, venant de Petersbourg, de Carlshum, de Stockholm, de Clarence, de Bonne, de Malthe, de Chypre, d'Alexandrie, d'Alexandrette, de Seide, d'Acre, de Smyrne, de Salonique, d'Athenes, de Patras, de Corron, de Lalicate, de Palerme, de Trapano, de Terra-nova, de Meſſine, de Lipari, de Naples, de Miſſelonge, de Loriſtan, de Monte-alto, d'Araiſſe, de Saint Nicole, de l'Iſle Dodin, de Porto Farino, de Livourne, d'Ancone, de Caſtellamare, de Malaga, de Barcelonne, de Gênes, de Nice, d'Antibes, de Savone, de la Cale, de Port-Maurice, de Port Vendre, de Narbonne, de Frejus, de Cette, d'Arles, d'Agde, de Cannes, de la Ciotat & de Toulon, chargés de diverſes marchandiſes, mais parmi ces Navires quatre qui venoient d'Acre, 1 de Porto-Farino, 1 de Nice, 2 de Livourne, 1 de Bonne, 2 de Monte-alto, 1 de Loriſtan, 2 de Naples, 1 d'Athenes, 1 de la Cale, 2 d'Agde & 1 d'Ancone, étoient entierement chargés de bled.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 42 Bâtimens François & 18 Etrangers; des premiers, le Navire le *Saint Nicolas*, Capitaine *Pierre Lartigues* de Marſeille, alloit à la Martinique; les autres alloient à Menton, à Monaco, à Toulon, à Arles, à Frejus, à Saint Tropès, en Rouſſillon, à Cette, a Luan, à Nice, à Antibes, à Genes, à Bandol, en Corſe, en Italie, à Civita Vecchia, en Eſpagne, à Barcelonne à Palerme, à Conſtantinople, à Smyrne, à Alexandrie, à Candie, à Tunis, à Nantes, au Havre & à Amſterdam, chargés de diverſes marchandiſes d'epicerie & autres.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1768.

GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.

ANNÉE 1768. Du Mardi 29 Novembre.

AGRICULTURE.

Prix du grain à Londres, le 18 Novembre 1768.

shillings.

LE quarter de 544 liv. de 12 onces.

De Froment	32 à 40
De Drêche	24 à 26
De Seigle	20 à 21
D'Orge	17 à 21
D'Avoine	11 à 14

Le quarter du meilleur froment étant à 40 shillings, c'eſt ſur le pied de 25 ℔ 14 ß 3 ᵈ. de France le ſeptier de Paris.

EXTRAIT

Des Papiers Anglois du 18 Novembre 1768.

On apprend par une lettre d'Exéſter, que cette Ville ſe propoſe de ſuivre l'exemple de celle de *Norwich*; en demandant la continuation de la Loi qui défend l'exportation du bled, & l'on s'attend que toutes les Villes & les bonnes Manufactures ſe réuniront pour adopter une meſure ſi ſalutaire, & en même-temps ſi néceſſaire pour le bien des Ouvriers, & des pauvres de ce Royaume.

Bien des gens ont été ſurpris de ce qu'il ait été importé ſi peu de bled de l'Amérique Septentrionale dans la Grande-Bretagne, depuis que la permiſſion en a été donnée avec l'exemption de tous les droits; la raiſon en eſt, que les Habitans de l'Amérique Septentrionale, portent leur bled & leur farine en Eſpagne & en Portugal, où ils en trouvent un meilleur prix, & vendent ces denrées pour de l'argent comptant, pendant que s'ils les faiſoient paſſer en Angleterre, il ne leur en reviendroit pas un ſchelling. On leur en retiendroit le produit pour payer une partie des anciens arrérages, ou bien on leur enverroit des Manufactures Britanniques en retour, marchandiſes dont ils ne ſe ſoucient gueres pour le préſent.

Par Délibération du Lundi 14 Novembre, la Chambre des Communes a réſolu de continuer la défenſe d'exporter toute eſpece de bled & de farine, ainſi que le pain, le biſcuit & l'amidon, & de tirer du froment ou de la farine de froment des petits vins & liqueurs par la diſtillation.

D'UTRECHT, *le 19 Novembre.*

Il paroît une Ordonnance du Vénérable Magiſtrat de cette Ville touchant la maladie & la mortalité des bêtes à cornes, dont voici le contenu.

Les Bourguemêtres & le Conſeil de la Ville d'Utrecht, ayant appris qu'une maladie contagieuſe, & que de-là la mortalité, regne de nouveau parmi les bêtes à cornes, dans pluſieurs diſtricts de cette Province, & voulant, autant qu'il eſt poſſible, prévenir les ſuites qui pourroient réſulter, ſoit en raſſemblant leſdites bêtes à cornes, ſoit en les faiſant paſſer d'un diſtrict dans un au-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

tre ; mais voulant au contraire employer tous les moyens poſſibles pour prévenir ces ſuites, ont réſolu & arrêté : que les marchés publics des bêtes à cornes, tant graſſes que maigres, ne ſe tiendront plus à compter de la date des préſentes juſqu'à nouvel ordre qui, à cette fin, ſera publié, & qu'en attendant il ne ſera plus tenu de marchés publics, tant dans cette Ville que dans ſa Juriſdiction, ſous peine de confiſcation des bêtes à cornes, pour quiconque les auroient amenées dans les marchés de cette Ville ou dans ſa Juriſdiction, pour la maiſon des Orphelins de cette Ville, & de plus une amande de 25 florins pour chaque bête. De plus, le Conſeil de cette Ville défend ſous la même peine, à tous & un chacun, ſans la permiſſion du Vénérable Magiſtrat, de faire, ſoit dans cette Ville, ou dans ſa Juriſdiction, aucune vente de bêtes à cornes ou de veaux gras ; à moins qu'une telle vente ne ſe fît par exécution, autoriſée par ledit Vénérable Magiſtrat, ou en cas de décès d'un Bourgeois ou Habitant de cette Ville ou de ſa Juriſdiction, par des héritiers, ou leur repréſentans ; & afin que perſonne n'ignore le contenu de la préſente, elle ſera publiée & affichée par tout où beſoin ſera. Fait par le Conſeil de la Ville d'Utrecht, & (*more ſolito*) publiée de l'Hôtel de Ville le 15 Novembre 1768.

OBSERVATIONS

Sur l'air, comme néceſſaire à l'avancement de la végétation. Extrait des élémens d'agriculture phyſique & chymique de M. Wallerius.

Les expériences ſans nombre, & répétées tant de fois, nous ont confirmés que l'air eſt un des principes de la vie tant animale que végétale, & qu'il contribue beaucoup au développement ; mais comment y contribue t-il ? C'eſt ce que notre Auteur entreprend d'expliquer. Il enviſage d'abord l'air ſous deux points de vue, ou *comme purifié & ſéparé de tout corps hétérogene* (qui eſt proprement l'Ether) ou *comme mêlé avec d'autres particules étrangeres*, (c'eſt ce qu'on appelle l'Atmoſphere).

L'air comme Ether, avance la végétation en excitant la fermentation intérieure des fluides. Cet air, comme on ſçait eſt élaſtique.

L'air qu'on appelle Atmoſphere, & qui eſt parconſéquent chargé de vapeurs, contient un grand nombre de particules ou élevées par l'évaporation ou engendrées dans l'air.

Les premieres ſont, ou aqueuſes, ou inflammables, ou huileuſes & graſſes, ou ſalines, car les parties purement terreſtres, ne peuvent ſe ſoutenir dans l'air.

Les ſecondes qui tirent leur origine des particules évaporées, ſont les acides, les ſulphureuſes, les électriques.

Cet air ainſi mêlé de corps étrangers, avance la végétation. 1°. En cauſant ſes différentes viciſſitudes, & en produiſant des vents plus ou moins violents. 2°. En fourniſſant des particules nutritives, tant évaporées qu'engendrées dans l'air.

L'Auteur prouve en habile Phyſicien tout ce qu'il avance, & fait voir comment chaque particule de l'Atmoſphere fournit à la végétation.

L'Auteur obſerve enſuite qu'il ne faut pas croire que l'air & les particules qu'il renferme ſoient conſtamment, & en tous lieux de la même nature ; ils different l'un & l'autre en raiſon du climat, de la hauteur du lieu au-deſſus de la ligne horiſontale de la mer ; de la diſtance de la mer & des autres eaux, ou des forêts & des terres incultes, de la nature du fond ou de la terre même, enfin, en raiſon des changemens & des circonſtances accidentelles.

» Ces circonſtances, dit l'Auteur, & » d'autres que nous ne connoiſſons pas aſſez » bien, ſont cauſes qu'il arrive ſouvent que » les mêmes végétaux ne peuvent pas croître dans une même contrée, & qu'on » ne réuſſit pas toujours en tranſportant » ailleurs une plante, quoique dans le même climat.... Puiſque l'air & l'atmoſphere ſont ſi indiſpenſablement néceſſaires à la végétation, il s'enſuit naturellement qu'on peut, toutes choſes égales » d'ailleurs, admettre comme vérités les » principes ſuivans : *que plus les plantes* » *jouiront d'un air libre, & plus l'air pourra* » *pénétrer dans toutes les parties de la plante,* » *& par conſéquent juſqu'aux racines, plus* » *elles germeront facilement ; que plus enfin* » *il ſera proportionné à la nature des plantes,* » *tant par rapport à ſa quantité, que par* » *rapport à ſa nature, & mieux elles réuſſi-* » *ront.* »

On ſçait par expérience que les plantes qu'on garde dans les chambres, croiſſent avec beaucoup de lenteur, & qu'elles périſſent dans les caves & dans les endroits enfermés.

Il s'eſt élevé une queſtion ſçavoir : *ſi l'air facilite la circulation des ſucs par ſon poids ?* Boerahave prétend que l'air n'a de poids que par rapport aux vapeurs qu'il ſoutient, & il prétend que l'élaſticité eſt une propriété de l'air. M. l'Abbé Nollet ſoutient le contraire. M. Wallerius ne prend aucun parti, il obſerve ſeulement que les plantes des Alpes ſont toujours plus petites que celles de la même eſpece qui croiſſent dans la plaine ou dans les vallons. Il prétend que cette différence vient de ce qu'il n'y a point ſur le ſommet des montagnes ni de vapeurs, ni aſſez de chaleur. D'où il s'enſuivroit que l'air agit moins ſur les plantes par ſon élaſticité que par les vapeurs qu'il contient.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois d'Oct. 1768, pour les GE'NE'RALITE'S *de*

RENNES.				DIJON.				LYON.				SOISSONS.			
LIEUX des Marchés	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l	ſ.	d.
Auray.	26	3	6	Arnay-le-Duc.	20			LYON,	23	10	9	Château-T.	28	3	4
Breſt.	32*			Avallon.	22	10						Chauny.	29	10	9
				Autun.	21	12						Clermont.	1	18	9
Hennebon.	27	3	9	Auxerre.	26	8									
Lannion.	23	8	8	Auxonne.	22	10						Coucy.	28	2	6
				Bar-ſur-Seine.	21		3					Creſpy.	34*	4	
Morlaix.	19*	8	2	Beaune.	22	3		Montbriſon.	19*	13		Fer-en-Tard.	26*	2	
Nantes.	25	12													
				Belley.	29*	14						Guiſe	31	10	
Pontivy.	30	19	4	Bourbon-Lan.	18*							Ham.	29	12	
Quimper.	28	16		Bourg.	22										
				Châlon.	25	18		Roanne.	24	7	6	Hirſon.	31	7	
Redon.	24	8	8	Charolles.	23	12	6					Lafere.	27	6	
RENNES.	30	4		Châtil.ſur-Sei.	29	4	4								
												Laon.	29	1	3
St. Brieux.	20	2		DIJON.	22	13	4					Marle.	26	7	10
St. Malo.	29	11	5	Gex.	29	4	4	St. Etienne.	23	4	1				
				Mâcon.	25	16						Noyon.	31	3	4
Treguier.	12	6	3	Nuits.	19	10						Ribemont.	29		
Vannes	13	1	6	Saulieu.	21	5	6								
				Semur-en-Aux.	22	16						SOISSONS.	33	15	
Vitré.	12	15		Seurre.	20	11	5	Villefranche.	24*	11	8	Vervins.	28	10	
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	25	14	8	From. le ſep.	23	6	5	From. le ſep.	23	1	5	From. le ſep.	29	9	
Pain la liv.		2	11	Pain la liv.		3		Pain la liv.		2	11	Pain la liv.		3	3
Avoine le ſ.	6	16	10	Avoine le ſ.	7	4		Avoine le ſ.	7	2	2	Avoine le ſ.	5	13	9
Foin le q.	2	9	6	Foin le q.	2	12	5	Foin le q.	2	18	3	Foin le q.	1	15	
Paille le q.	1	2		Paille le q.	1	6	5	Paille le q.	1	11		Paille le q.		18	

GRAINS ET FARINES A PARIS.

État des différens prix du Froment, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 19 juſqu'au Mercredi 23 Nov. 1768.

Il eſt arrivé à la halle 33 muids, 8 ſeptiers de froment, 365 muids 4 ſeptiers de farine ; il reſtoit de l'autre marché 176 muids de froment, & 187 muids, 2 ſeptiers de farines, ce qui a fait 209 muids, 8 ſeptiers de froment, & 552 muids 6 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve, 40 muids 1 ſeptier de froment, & il en reſtoit du marché précédent 117 muids 4 ſeptiers, ce qui a fait 157 muids 5 ſeptiers.

Le Mercredi 23 Novembre, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 928 muids 6 ſeptiers, tant bled que farines. Il y en a eu de vendu 461 muids 2 ſeptiers; de ſorte qu'il en reſte 467 muids 4 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 24 à 35 ℔ 5 ß le ſeptier ; il a été vendu à la Greve de 33 ℔ 10 ß à 37 ℔ le *ſeptier*.

Les farines blutées ont valu à la Halle de 2 ℔ 6 ß 9 ₰ à 3 ℔ 2 ß 6 ₰ le *boiſſeau* ; les farines de remoulage de 2 ℔ 1 ß 9 ₰ à 3 ℔ 5 ß auſſi le *boiſſeau*.

Le pain blanc de goneſſe de 3 ß 9 ₰ à 4 ß la *liv.* idem de Paris, de 3 ß 9 ₰ à 4 ß ; pain bis blanc de Goneſſe, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰ ; idem de Paris, de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 9 ₰ ; pain bis clair, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰ ; pain bis de Paris, de 3 ß à 3 ß 3 ₰.

MANIERE

De dompter les bœufs, en uſage dans l'Italie, tirée du Mareſcalco iſtruito, *le Maréchal inſtruit, traduction manuſcrite de M. Pingeron.*

Lorſque vous deſirerez dompter vos bœufs, prenez ce ſoin avant qu'ils ayent atteint l'âge de trois ans. Employez d'abord beaucoup de douceur, & ne leur demandez qu'un exercice modéré. Un travail violent exigé dans le principe, avilit cet animal en altérant ſa ſanté. Vous remarquerez enſuite que lorſque le bœuf eſt parvenu à l'âge de quatre ans, il devient beaucoup plus difficile à dompter.

Lorſque vos bœufs auront deux ans, accoutumez-les à être attachés enſemble, & lorſque vous les attelerez par la ſuite au char, ayez ſoin qu'ils ſoient à-peu-près de la même force & de la même hauteur. Comme cela eſt preſque impoſſible à trouver, vous mettrez le bœuf le plus grand à droite par rapport au ſillon qu'ils doivent former.

Choiſiſſez un temps ſerain, & jamais un jour pluvieux pour dompter les bœufs ; ſervez-vous d'un joug léger qui ne bleſſe point le col. Ayant ſoin dans le commencement d'atteler devant vos bœufs quatre de ces animaux qui ſoient déjà dreſſés, vous tiendrez les timons, ou plutôt les traits de ces derniers forts courts, afin que ceux que vous voulez dompter ſe raſſurent en allant toujours en compagnie, on peut encore les tenir attelés à une groſſe piece de bois ou à un tronc d'arbre chaque jour, pendant l'eſpace d'une petite heure. Si vous pouvez parvenir à les faire tirer une piece de bois, que cet exercice ne ſoit pas long, & faites repoſer vos bœufs de temps en temps, ſoyez aſſurés qu'ils deviendront très-doux. Attelez-les enſuite à un chariot devant lequel vous les aurez attachés pluſieurs fois pour les accoutumer à le voir. Ayez ſoin que vos jeunes bœufs ayent à peu près la même volonté de tirer ; qu'ils ſoient, autant que cela ſe peut de même hauteur. S'il arrive qu'ils éprouvent beaucoup de difficulté en tirant, qu'ils ſe contrarient, ils deviennent vicieux, donnent des coups de pieds, & ce grand défaut leur reſte.

Ayez grande attention de ne faire avec vos bœufs que de petits voyages. Si vous les faites labourer, que ce ne ſoit pas pendant long-temps. Prenez ſoin ſur-tout qu'ils ne ſouffrent point de la faim ou de la ſoif.

Si l'animal déſobeit, montrez-vous homme ferme & prudent, ayez de la douceur & de la patience. Careſſez le, & paſſez-lui la main ſur le dos en le flattant. Donnez-lui une poignée d'herbe ou un peu de pain avec du ſel. Lorſque vous dételerez le jeune bœuf, tirez-le par la queue pour le délaſſer, & frottez-lui le dos avec un bout de corde ou une poignée de paille, donnez-lui enſuite bien à boire & à manger, & faites une bonne litiere. Il ruminera pour lors tout doucement, & prendra de nouvelles forces pour travailler le lendemain.

S'il arrivoit que le bœuf devint furieux, & qu'il ne voulût pas ſe laiſſer dompter, qu'il ſe jettât par terre, ou qu'il fît quelques-autres ſotiſés, châtiez-le en le liant très-fortement dans le même endroit à quelque tronc d'arbre de maniere qu'il ne puiſſe point ſe faire de mal. Vous le laiſſerez ainſi pendant un jour & une nuit ſans lui donner à boire ni à manger; vous aurez grand ſoin de le ſurveiller de peur que le loup ne vienne le dévorer. C'eſt ainſi que vous dompterez la férocité de l'animal. Vous le ferez enſuite travailler à jeun, & vous l'attacherez en le flattant, vous lui donnerez en même-temps quelque brin d'herbe. Il faut avoir ſoin de l'atteler avec un bœuf déjà dreſſé & de même hauteur. Vous les ferez labourer doucement dans un terrein leger, afin que ce jeune bœuf s'accoutume peu à peu au travail, & s'y porte avec plaiſir.

Si le bœuf ſe jette par terre en labourant, puniſſez-le en lui liant les quatre pieds de maniere qu'il ne puiſſe pas remuer. Vous le laiſſerez dans cet état pendant un jour & une nuit ſans boire ni manger, afin que l'envie de ſe lever vienne de lui-même. Comme il ſe verra la dupe de ſa premiere réſolution, il ne lui arrivera plus de vouloir ſe jetter à terre. Vous pouvez encore le corriger d'une autre maniere. Lorſque l'animal s'eſt couché par terre, mettez auprès de lui un peu de paille allumée entre ſes cuiſſes ou dans ſa bouche, lorſqu'il ſe ſera relevé, flattez-le de la voix & avec la main, prenez ſur-tout garde qu'il ne vous donne pas des coups de pieds ou des coups de cornes.

Lorſque vous dompterez vos bœufs, exercez-les à tirer à droite & à gauche, afin que dans le cas où un bœuf ne pourroit pas tirer, vous ne ſoyez pas obligé d'en emprunter un à vos voiſins. C'eſt ainſi que vous ferez vos affaires par vous-même, & vous ne fournirez pas le prétexte aux autres pour vous importuner. Il ne faut pour cela que changer les bœufs de côté quand on les attelle, celui qui va aujourd'hui à droite, tirera demain à gauche.

OBSERVATIONS

Sur la Garance, par M. Robert.

Nous voyons, Monſieur, avec le plus grand plaiſir, que la garance, dont jadis, nous avons donné le plant aux Hollandois ſe cultive avec le plus grand ſuccès en France, & que la qualité de cette racine importante, & de premiere néceſſité dans la teinture, ne céde en rien à celle qui nous vient des Zélandois toute broyée. Rouen en a cultivé; l'Anjou, le Maine, & la Touraine commencent à prendre du goût pour cette culture. Les eſſais qui en ont été faits ne laiſſent rien à déſirer.

Puiſque nous voilà une bonne fois aſſurés que pour pouſſer cette culture au point de nous paſſer des ſecours étrangers, il ne s'agit que de lui donner par l'établiſſement de Moulins, la derniere perfection; qui peut nous empêcher de réclamer & la protection, & le ſecours du Miniſtere, en accordant des priviléges à ceux qui cultiveront cette plante, comme exemption de taille pour le terrein qu'ils emploieront à cette culture, qui eſt très facile, & qui par elle même n'exige pas un travail trop laborieux; le ſecours du Miniſtere, par l'établiſſement d'un moulin à broyer dans chaque Généralité, où cette précieuſe teinture ſe cultiveroit, & auquel chaque Cultivateur pourroit envoyer ſa garance en racine qu'on lui vendroit toute broyée, moyennant un prix fixé par livre, ou bien au déchet, comme cela ſe pratique pour le mouturage du grain qui fait le pain.

Le Miniſtere, ſans doute, ignore combien l'importation que les Hollandois nous font de cette teinture nous eſt à charge par l'argent réel, où qu'elle compaſſe avec nous, ou qu'elle fait effectivement ſortir du Royaume: ce ſeul objet va à pluſieurs millions. Quelques Sociétés d'agriculture ont déjà fait des démarches pour obtenir cette faveur, mais juſqu'à ce jour aſſez inutilement; il ne faut pas que le Miniſtere ſe flatte que les Cultivateurs prennent ſur leur compte, de prime abord, un établiſſement tel que celui d'un moulin à garance; l'incertitude de la réuſſite, celle du profit dans une entrepriſe nouvelle, ſera toujours un obſtacle à leur bonne volonté; mais il n'eſt pas douteux, lorſqu'ils ſeront aſſurés de pouvoir donner à leurs racines de garance la forme qu'elles doivent avoir pour la vendre, qu'ils ne multiplient leurs cultures. C'eſt donc à vous, Meſſieurs, à vous joindre aux Cultivateurs pour encourager les Sociétés d'agriculture à ne pas perdre cet établiſſement de

vue, en ſollicitant le Miniſtere à donner les mains à une demande dont l'État retirera tout le profit. Je crois qu'en publiant cet article, ou dans vos Gazettes ou dans vos Journaex, vous réveillerez le goût qu'elles ont montré juſqu'à ce jour pour parvenir à cette fin.

A V I S.

Mille peupliers d'Italie à belle tige & grande feuille pour avenues & paliſſades à vendre à Paris, chez le ſieur Ducellier, Jardinier-Fleuriſte, rue Baffroy, près de Sainte-Marguerite, Fauxbourg S. Antoine.

QUINZIÉME LETTRE

De M. Buchoz, ſur l'Acmelle, & quelques autres végétaux regardés comme ſpécifiques contre la pierre, la gravelle & la colique néfrétique. In-8°. aux adreſſes ordinaires, prix 5 ß.

On peut ſouſcrire pour un an, & on les recevra franches de port, ſçavoir, à Paris pour 16 ℔ & en Province pour 18.

La plante qui fait le ſujet de cette lettre, eſt connue ſous les noms de *verbeſina acmelle*. Linn. ſp. plant. 1271. *Carato cephalus, ballotes foliis*. Vaill. act. 600. Elle nous vient de l'Iſle de Ceylan. Un Chirurgien-Major de l'Hopital Militaire de Colombo, a fait connoître le premier cette plante annuelle. Il en diſtingue de trois eſpeces, & il indique pour l'uſage celle qui a la graine noire & les feuilles longues. On s'en ſert dans le pays avec le plus grand ſuccès pour la pierre & la gravelle.

M. Buc'hoz indique dans ſa lettre les différentes façons d'en faire uſage. Le ſel qu'on tire de cette plante eſt très-bon dans les pleuriſies, les coliques & les fievres. Un Officier digne de foi a aſſuré en 1690, à la Comp. des Indes orientales de Hollande, avoir guéri par l'uſage de cette plante plus de cent perſonnes attaquées de la pierre & de la colique néphrétique. Son témoignage a été confirmé par celui du Gouverneur de Ceylan, & par le Chirurgien-Major de cet endroit.

Linnœus dans ſa matiere médicale en parlant de cette plante, dit qu'elle a l'odeur & la ſaveur du *ſigesbeckia*, qui nous vient de Virginie, & qui s'accomode très-bien à notre climat; il lui attribue les mêmes vertus que l'*acmelle*. On pourroit donc lui ſubſtituer cette plante que nous aurions plus facilement.

Cette réflexion conduit M. Buc'hoz à nous indiquer une autre plante qui croît naturellement dans notre pays; c'eſt la *buſſerole*, plus connue ſous le nom d'*uva-urſi*. M. Haen, célebre Médecin à Vienne en Autriche, en publie depuis dix ans les vertus pour le calcul & la colique néphrétique. Pluſieurs Médecins s'en ſont ſervis avec ſuccès. M. Buc'hoz renvoie pour la deſcription & les propriétés de cette plante à *ſon Traité hiſt. des plantes de la Lorraine*, à ſon Diction. univerſel & raiſonné des plantes & qui croiſſent en France, à ſon *Tournefortius Lotharingiæ*, à un Traité ſur la buſſerole, traduit de l'Eſpagnol.

Il rapporte enſuite pluſieurs guériſons ſurprenantes faites par le moyen de cette plante. L'*Uva-urſi* eſt fort commun en Lorraine ſur les montagnes de Remiremont; elle croît auſſi dans les Alpes, ſur les montagnes de Genêve, le Mont Credo, le Mont Pila, dans les Pyrennées & aux environs de Vienne en Autriche.

M. Buc'hoz indique encore une autre plante qui opere les mêmes effets pour la gravelle & les coliques néfrétiques. Elle ſe nomme *vitis idœa foliis oblongis crenatis*. Pin. *vaccilium myrtillus*. Linn. On la trouve en grande quantité aux environs d'Epinal, où elle eſt connue ſous le nom de *brimbelle* ou *brimballe*. M. Buc'hoz obſerve que la gravelle eſt une maladie fort rare dans ce canton, & il penſe que celà vient de l'habitude où ſont les enfans de manger les fruits de cette plante. Sur les obſervations que M. Thierry, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, fit à M. Buc'hoz, de la reſſemblance de l'*uva-urſi*, avec le *vitis-idœa*, celui-ci en fit uſage pour les maladies nephrétiques, & il eut la ſatisfaction de reconnoître dans cette plante les mêmes propiétés qu'on avoit découvertes dans l'*acmelle*, dans le *ſigesbeckia*, & dans l'*uva-urſi*.

Nous renvoyons à la lettre même les autres obſervations de M. Buc'hoz ur ces plantes, & la maniere d'en faire uſage Tous ceux qui ont le malheur d'être affligés de la pierre, gravelle, colique néphrétique, ſçau-

ront gré à M. Buc'hoz de leur avoir indiqué des plantes ſi ſalutaires.

COMMERCE.

COMPAGNIE DES INDES.

Prix courant des Marchandiſes qui ont été vendues à l'Orient le 15 Nov. 1768.

SÇAVOIR:

Soie tany ou écrue de Caſſembazard.

GST, de 4 ℔ 4 ß à 4 ℔ 10 ß.
AST idem, de 5 ℔ 17 ß à 5 ℔ 15 ß.
1 ST idem, de 6 ℔ 10 à 6 ℔ 15 ß.
2 ST idem, de 9 ℔ 5 ß à 10 ℔.
3 ST idem, de 12 ℔ 17 ß à 13 ℔ 7 ß.
4 ST idem, de 15 ℔ 3 ß à 15 ℔ 13 ß.
5 ST idem, de 15 ℔ 6 ß à 16 ℔.
ST N°. 10 idem, de 6 ℔ 12 ß à 7 ℔ 17.
ST N°. 11 idem, de 12 ℔ à 12 ℔ 1 ß.
ST N°. 12 idem, de 14 ℔ 10 ß à 14 ℔ 13.

A
1 ST de 7 l. 16 ſ. à 8 l. 5 ſ.

A
2 ST idem, de 9 l. 8 ſ. à 10 l. 1 ſ.

A
3 ST idem, de 12 l. 1 ſ. à 12 l. 17 ſ.

A
4 ST idem, de 15 l. à 15 l. 10 ſ.

A
5 ST idem, 15 l. 11 ſ.
ASF 12 l. 2 ſ.
1 SC 6 l. 3 ſ.
2 SC idem 8 l.
SC N°. 4, de 6 l. 13 ſ. à 6 l. 18 ſ.
4 SC à 9 l. 1 ſ.
SC N°. 5 idem, à 13 l. 5 ſ.
5 SC à 12 l. 12 ſ.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *le 26 Nov. 1768.*		CADIX. *le 8 Nov.*	
Amſterdam,	55 ¼	Paris,	77
Lond.	31 13 16e	Amſt.	96
Hambourg,	182	Lond.	40 ⅛
Madrid,	14 17 6	Madrid.	au pair
Cadix,	14 16 6		
Livourne,	95		
Lyon,	¼		

MADRID. *le 14 Nov.*	
Londres,	40 3 8e ½
Amſterd.	96 ¼
Paris,	15 7
Cadix.	1 p ⅝ p.

LONDRES. *le 18 Nov.*		AMSTERDAM. *le 21 Nov.*	
	Eſcalins.	Paris,	54 7 8e à ⅝
Amſt. à 2 uſ.	34 10	à 2 uſ.	
Dito à vue,	34 7	Lond.	34 6 à c. j
Hamb.	33 3		
	Den. ſt	Madrid.	93 5 8e
Paris, à un j. de d.	31. 5 8e	Cadix.	93 ½
D° à 2 uſ.	31 ¼	Lisbonne	45 7 8e
Bord.	31 ⅛		
Cadix.	39	Livourne,	86 5 8e
Lisb.	66 5 8e	Hamb.	33 7 8e
Livourne,	49 5 8e	Piaſtres,	
		Agio,	

DE BORDEAUX, *le 16 Nov. 1768.*

Prix courans des Denrées de l'Amérique.

Sucre blanc le quintal, premiere ſorte, 51 à 52 ℔, ſeconde ſorte, 48 à 50, troiſiéme ſorte, 43 à 46, quatriéme ſorte, 41 à 42, petits ſucres, 39 à 40, communs, 34 à 37, tête, 30 à 32. Sucre brut le quintal, de Léogane, 28 à 33, du Cap, 27 à 32, de Saint-Louis, 26 à 31 de la Martinique, 24 à 28. Café Martinique, la livre, nouveau fin, 20 ß, d°. marchand, 19 ß, d°. vieux, 18 ß. Café Saint Domingue la livre nouveau fin, 18 ß, d°. marchand, 17 ß, 6 à 9 d., d°. vieux, 17 ß. Indigo bleu

& violet, la livre, 8 ℔ 10 ß à 9 ℔, mêlé, 7 ℔ 10 ß à 8 ℔, cuivré fin, 6 à 6 ℔ à 6 ℔ 2 ß, d°. marchand, 5 ℔ 17 à 18 ß, d°. ordinaire, 5 ℔ 10 à 5 ℔ 12 ß. Coton S. Domingue, le quintal, 115 à 118 ℔, d°. de la Martinique, 100 à 105 ℔, gingembre gris, 20 à 22 ß, canefice, 40 à 50 ß, cuirs tanés, 50 à 70 ℔, d°. en poil, 20 à 35 ℔, rocou, 23 à 24 ß, cacao de Caraque, 40 ß, d°. de la Martinique, 12 ß 9 ₰ à 13 ß, syrop de rafinerie, le quintal 14 à 14 ℔ 10 ß. Eaux de vie, 140 ℔ les 32 veltes bien demandées.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 26 Novembre 1768.*

	℔	ß		
Or de Portugal, à . .	713			*marc.*
Du Mexique à . . .	706			
Du Perou à	698			
Les guinées à	711			
Ducats à	97	5		*once.*
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98	10		
Or à 20 karats à . . .	83			
L'argent à 11 d. 20 g. à .	53	17	6	*marc.*
Idem à 11 d. 10 g. à . .	51	17	6	
Piastres.	48	12	6	

DE LA ROCHELLE, *le 19 Novembre 1768.*

Depuis le 7 Octobre jusqu'à ce jour, il est entré dans le Port de cette Ville 7 Navires venant de la côte du Petit Nord, & un arrivant du grand banc de Terre-Neuve, sçavoir, l'*Empereur*, Capitaine *Maurice Meslier*; la *Marie-Françoise*, Capitaine *Morin*; l'*Arada*, Capitaine *le Nouvel*; l'*Auguste*, Capitaine *Alain Bichet*; le *Cephas*, Capitaine *Augustin Louvel*; le *Bertin*, Capitaine *J. B. le Fagueys*; l'*Aimable-Marie-Anne*, Capitaine *Jacques Billard*; le *René-Marie*, de Grandville, Cap^e *Jean-Louis le Huby*. Ce dernier Nav. est chargé de dix mille morues vertes & 3 bariques d'huile, les 7 autres qui avoient été armés à S. Malo & autres Ports de la Manche, ont débarqué à la Rochelle environ 246 bariques d'huile de morue vendue de 140 à 148 ℔ les 30 veltes, & dix mille quintaux de morue seche qui a été vendue de 16 ℔ 10 ß à 17 ℔ 5 ß le *quintal* pesant 105 liv. cap & queue, excepté la cargaison de l'*Auguste* qui s'est trouvée avariée.

Prix de quelqu'autres denrées.

Le froment a été vendu le 12 Novembre de 220 à 222 ℔; l'orge de 107 à 110 ℔; l'avoine 75 ℔; le seigle 157 ℔ le *tonneau*.

Sel de chaudiere de Seudres, de 890 à 900 ℔; d°. blanc, de 910 à 940 ℔; d°. de l'Isle de Ré, 1000 ℔ les 28 muids.

L'eau de vie de la Rochelle, 135 ℔.

FINANCES.

Paiement des Rentes sur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiem^t de N. & D
Deschapelles,	13^e.	M.	1
De Courmont,	18^e.	M.	1
De Montal,	46^e.	M.	2
De Lauge,	48^e.	M.	2
Rouillard,	58^e.	M.	1
Pannelier,	63^e.	J.	2

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1768.	*Jeudi 24.*	*Vendredi 25.*	*Samedi 26.*
Ac. des Indes. .	1227 ½ . . .	1227 ½ . . .	1225 . . . .
Emp. de la Com.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Prom. à 5 p ⅌. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Prom. à 4 p ⅌. .	41	41 ½	41 ½ . . . .
Bill. de la Com.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Ac. des Fermes.	867 ½ . . .	867 ½ . . .	867 ½ . . .
Amortissement.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2s. p. 1. du Dix.	10	8 ½ 9. . . .	8 ½ . . . .
3e. Loterie. .	. . . . .	au p. . . .	au p. . . .
Annuités. . .	306	305	305 . . . .
Coup. d'An. .	61 ½	. . . . .	61 . . . .
Emp. de 50 mil.	39	39 ½	. . . . .
Emp. de 30 mil..	39	40	39 . . . .
Col. 1759. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Canada. . .	44 ½	44 ½	44 ½ . . .
4e. L. Epoques.	. . . . .	12	12, 12^e 16 . .
Nouette. . .	38 ½	39	38 . . . .
Ac. de la caisse .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
CONTRATS.			
tirage de la C.	2e. 400 . . .	5e. 340 . . .	4e. 340 5e. 340
	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Bretagne. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 96.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 16 au 21 Novembre 1768, il eſt entré dans ce Port 6 Navires François & 10 Etrangers, ſçavoir, des François, la *Marie Magdeleine*, Capitaine *Julain*, de Saint Malo, venant de Corck avec bœuf, beurre & chandelles; l'*Aarlequin*, Capitaine *Chevreuil*, venant de Rouen, allant à Cadix en relâche à cauſe des vents contraires; l'*Eliſabeth*, Capitaine *Parmentier*, venant de la Rochelle chargé de ſel pour Dunkerque; l'*Eliſabeth*, Capitaine *Villou* de Honfleur, venant de Breſt chargé de futailles vuides & autres effets; le *Jeune Paul*, Capitaine *Brouwes*; la *Pêcheuſe*, Capitaine *Dane*, tous deux de Dunkerque, venant de Rouen chargé de plâtre, en relâche, le premier pour Libourne, & le ſecond pour Bordeaux; des Etrangers, l'*Amour & l'Unité*, Capitaine *Edouard Wiht* Anglois ainſi que les quatre ſuivants, venant de Dublin; la *Bonne Intention*, Capitaine *Cowey*; le *Neptune*, Capitaine *Donavan*, venant tous deux de Corck chargés de beurre, bœuf & chandelles; l'*Induſtrie*, Capitaine *Longbottom*, venant de Londres chargé de tabac; la *Lotterie*, Capitaine *Stuart*, venant de Cornouailles ſur leſt en relâche pour Fecamp; le *Crabe de Mer*, Capitaine *Volkers*, Hollandois ainſi que les deux ſuivants, venant de Rouen ſur leſt; la *Dame Maike*, Capitaine *Herketna*, venant de Stetin en Poméranie chargé de bois & de douvelles pour l'Orient; le *Bankip*, Capitaine *Villemlap*; venant d'Amſterdam chargé d'un grenier de froment; le *Doux Nom de Jeſus*, Capitaine *Cabieçes* Eſpagnol ainſi que le ſuivant, venant de Bilbao; le *Saint Joſeph*, Capitaine *de Ruberia*, venant de Saint Ander tous deux chargés de laine.

DÉPART *de Navires.*

Le 17 & le 19 de Novembre il eſt ſorti de ce même Port 3 Bâtimens; ſçavoir, le *S. Eſprit*, Capitaine *Lebras* de Breat; la *Marie Catherine*, Capitaine *Ayarça* de *B*ilbao, allant tous deux Rouen chargés l'un de froment pris à Libourne, l'autre de laine priſe à Bilbao; la *Dorothée Marguerite*, Capitaine *Keickhof* Suedois, allant à Hambourg avec ſucre, café & un peu de cacao.

DE ROUEN.

Nombre de Navires François & Etrangers arrivés au Port de Rouen pendant l'eſpace de quatre mois, ſçavoir depuis Juillet juſqu'en Novembre 1768.

En total il eſt entré 441 Bâtimens, dont 1 venant de Saint Marc côte de Saint Domingue, 118 venant du Havre, 41 de Harfleur & de Tancarville, 23 de Honfleur, 3 de Fecamp, 8 de Dieppe, 11 de Cherbourg, 25 d'Iſigny, 3 de Caen, 5 de Bayonne, 7 de la Rochelle, 22 de Bordeaux, 3 de Cette, 3 de Marſeille, 13 de Dunkerque, 1 de Calais, 2 de Caudebec, 10 de Touques & autres Ports de Baſſe Normandie, 2 de Breſt, 3 de Morlaix, 6 de Saint Malo, 60 de Nantes & autres petits Ports de Bretagne.

Quatre venant de Lisbonne, 1 d'Izaro en Portugal, quatre de Cadix, 7 de Hambourg, 11 de Dantzick, 3 de Stockholm, 5 d'Ameſfort, 3 de Witsby, 2 de Campwer, 1 de Cheſter 1 de Newcaſtle, 1 d'Oſtende, 1 de Hull, 2 de Seville, 4 de Saint Ander, 5 de Roterdam, 14 d'Amſterdam, 1 de Brême.

Il a été apporté par ces différens Navires & venant de divers endroits les marchandiſes ſuivantes, ſçavoir;

De *Saint Domingue*, 35 bariques 2 quarts de ſucre, 4 quarts d'indigo, 4 tierçons 5 quarts 71 ſacs de cafe, 147 balles & ballots de coton en laine, 48 madriers de bois d'Acajou.

De *Lisbonne*, 318 buches de bois de Fernambourg, 141 morceaux de bois de marqueterie, 501 buches de bois de paliſſandre, 94 buches de bois roſe, 1 grenier de bois de teinture, 46 balles de fanons de baleine, 2 ſacs de bouchons, 4809 cuirs ſecs, 23 ſacs de coton en laine, 22 caiſſes de citrons, 59 dents d'éléphants, 190 caiſſes de fruits, 1 caiſſe d'hipecacuanha, 30 pipes d'huile de baleine, 43 pipes d'huile d'olive & 28 balles de laine.

D'*Izaro* en Portugal, 100 ſacs de ſumac, 553 pagas, 4495 arobes de figues, 10 ballots de peaux de chien de mer, 2 ſacs 2 pagas d'amandes, 6 futailles d'huile de poiſſon, 1 grenier de liege, 1 grenier 12 caiſſes d'oranges & de citrons.

De *Cadix*, 861 buches de bois de campeche, 30 planches 27 morceaux de bois de caoba, 5 caiſſes & caiſſons de chocolat, 5751 cuirs ſecs, 32 barils 7 ſurons de cochenille, 2 ſurons 2

caiſſes de caſcarille ; 1 caiſſe de coquilles ; 1 futaille 4 caiſſes de cacao, 2 pains de cuivre, 20 barils d'écorce d'oranges & de citrons, 27 pains d'étain, 2 caiſſes d'écaille, 80 pipes d'huile de Seville, 3 paniers de jambons, 14 ſurons de jalap, 4 bariques de jus de citrons, 2 ſurons d'indigo, 78 balles de laine, 25 demi boucauts de morue, 20 barils d'olives, 1 caiſſon de Soradille & vins de liqueurs.

La Suite dans d'autres Supplémens.

DE BORDEAUX.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 11 au 17 Novembre 1768, il eſt entré dans ce Port 10 Navires François arrivés des Colonies ; ſçavoir, la *Jeune Comteſſe d'Egmont* de 300 tonneaux, Capitaine *Maſſé* ; la *Société* de 140 tonneaux & de Bayonne, Capitaine *Andriette* ; la *Daurelle* de 90 tonneaux, Capitaine *Bonnet* ; le *Port de Paix* de 200 tonneaux, Capitaine *Laconfourque* ; la *Julie* de 300 tonneaux, Capitaine *Denoués* ; l'*Achille* de 300 tonneaux, Capitaine *Gourrege*, venant tous ſix de Saint Domingue ; le *Robuſte*, Capitaine *Robert* ; l'*Heureux* de 300 tonneaux, Capitaine *Salomon*, venant tous deux du Cap ; le *Lion* de 300 tonneaux, Capitaine *Paſquet* ; la *Miverve* de 90 tonneaux, Capitaine *Jean Baptiſte Oudry*, venant tous deux de la Martinique, chargés ainſi que les autres de marchandiſes du cru des Colonies.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 7 au 13 Novembre 1768, il eſt entré dans ce Port 38 Bâtimens François & 19 Etrangers venant de Terre Neuve avec 20000 quintaux de morue, 214 bariques d'huile de poiſſon, de Finlande avec poix, goudron & planches, de Carlsham, de Stockholm, de Gottembourg, de Glaſcow, de Dunkerque, de la Rochelle, de Cadix, de Mogador, de Sainte Croix, de Tunis, de Candie, de Smyrne, de Termini, de Saint Nicole, de Naples, de Mataron, de Bizerte, de Porto Farino, d'Araiſe, de Livourne, de Monte Alto, de Veniſe, de Pola, de Tortoſe, de Barcelonne, de Cagliari, de la Baſtie, de Nice, d'Oneille, de Saint Feliou, de Savone, de Cette, d'Agde, d'Arles, de Toulon, de la Ciotat, chargés de diverſes ſortes de marchandiſes, d'huile, de légumes & de 5425 charges de bled, venant de Nice, d'Agde, d'Araiſe, de Cailleri, de Livourne, de Monte Alto, de Porto Forino, de Palerme, de Termini & de Tunis.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 51 Navires François & 27 Etrangers ; des premiers, le Navire la *Catherine*, Capitaine *Fabron* de Marſeille, alloit à la Guadeloupe ; les autres alloient à Menton, à Toulon, à Arles, à Hieres, à Frejus, à Saint Tropès, à Cette, à Narbonne, à Agde, à Nice, à Oneille, à Monaco, à la Cale, a Bormes, à Bandol, à Gênes, en Corſe, à Barcelonne, à Livourne, à Civita-Vechia, à Naples, a Palerme, à Meſſine, à Syracuſe, à Mahon, à la Morée, en Barbarie, à Cadix, à Saint Valeri, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, mercerie, quincaillerie & du Levant.

NAVIRES EN ARMEMENT.

DE NANTES, *le* 18 *Novembre* 1768.

Les Navires François le *Dragon* de 300 tonneaux, Capitaine *le Ray Rochardiere*, Armateur M. *de Luynes* ; la *Julie* de 300 tonneaux, Capitaine *Giraud*, Armateur M. *Michel* ; l'*Algonquin* de 130 tonneaux, Capitaine *Pavie*, Armateurs MM. *Corperon & Courtois* ; le *Roi Negre* de 180 tonneaux, Capitaine *Cazal*, Armateur M. *Deſridelieres le Roux*, l'*Inconnue* de 100 tonneaux, Courtier le ſieur *Paſſart* fils, ſont tous cinq en charge dans le Port de Nantes, les deux premiers pour le Port au Prince, le troiſiéme pour Saint Marc, le quatriéme pour Guinée & le cinquiéme pour Cadix.

Les deux Navires Etrangers en charge dans ce même Port ſont le *Zelvorchooſde* de 200 tonn. Capitaine *Martin Johannes*, Interpréte le ſieur *Odiette*, pour Hambourg ; & la *Demoiſelle Rebecka* de 110 tonneaux ; Capitaine *Jean Borchers*, Interprete le ſieur *Van Neunen* pour Bremen.

DU HAVRE, *le* 21 *Novembre* 1768.

Les Navires la *Fidelle* de 130 tonneaux, Capitaine *Ancelot* du Havre, Armateur M. *Gauvain* ; & la *Pauline* de 350 tonneaux, Capitaine *Rabier* du Havre, Armateurs MM. *Euſtache* freres ; ſont en charge dans ce Port, le premier pour le Cap & Saint Marc devant partir à la fin de Décembre 1768, & le ſecond pour le Cap devant partir dans le courant de Janvier 1769.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1768.